

<https://enseignants.se-unsa.org/Evaluations-nationales-le-SE-Unsa-obtient-a-nouveau-une-compensation-horaire>



enseignants de l'Unsa



Évaluations nationales : le SE-Unsa obtient à nouveau une compensation horaire !

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : lundi 17 février 2025

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À la rentrée 2024, nous avons demandé et obtenu, comme les années précédentes, une compensation horaire pour tous les enseignants concernés par la saisie des réponses des élèves aux évaluations nationales.

Toujours sur notre demande, le ministère nous avait alors annoncé qu'un courrier serait envoyé aux recteurs en janvier 2025 afin que les enseignants de CP puissent à nouveau bénéficier de cette compensation de 6 heures. Janvier 2025, ne voyant rien venir, nous avons réécrit à la ministre, d'autant que cette dernière n'était pas en place à l'éducation en septembre...

La récente rencontre avec le cabinet d'Élisabeth Borne a enfin permis d'acter une réponse favorable à notre demande, en précisant que la direction générale à l'enseignement scolaire (Dgesc) allait adresser un courrier aux recteurs dans ce sens.

Une bonne nouvelle que nous avons exigé voir automatisée par un texte tant que les évaluations seront obligatoires !

Au SE-Unsa, nous n'oublions pas que cette compensation du temps de saisie laisse de côté les collègues déchargés d'APC.

Nous avons aussi réitéré notre demande que toute heure de soutien ou d'APC permette une rémunération supplémentaire dans le 1er degré, selon les mêmes conditions que dans le 2d degré. Le temps dévolu aux activités pédagogiques complémentaires (APC), ainsi libéré, pourrait être utilisé pour le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers dans le cadre des conseils de cycle.

Enfin, nous continuons d'œuvrer pour que les évaluations deviennent de véritables outils au service des élèves en difficulté et des enseignants, et que ces derniers puissent s'en saisir de manière facultative.

>> [Lire notre courrier à la ministre](#)